

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 14 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 janvier à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de voix pour : 12  
Nombre de voix contre :  
Nombre d'abstentions : 02

**Présents :** Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Frédérique PRAL, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

**Excusés/pouvoirs :** Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU), Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à S. PATRAS)

**Absents :** Fabien SERRES

**Secrétaire de séance :** Cécile LAPEYRE

**Objet : Détermination du nombre d'adjoints**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-1 et L. 2122-2,

**Considérant** l'élection du Maire par délibération n°2023-001 du 14/01/2023, suite à la démission de l'ancien maire le 08/11/2022,

**Considérant** le nombre de conseillers municipaux en exercice au nombre de 15,

Il convient de fixer le nombre d'adjoints, dans la limite de 30 % des effectifs du Conseil Municipal.

Le Maire propose de créer 3 postes d'adjoints.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de la création de trois postes d'adjoints,
- **PRECISE** que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leurs élections

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 17-01-2023  
Publié le : 17-01-2023  
Affiché le : 17-01-2023

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL

